

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Coulounieix-Chamiers (24660)

Réponses de Yves Schricke, au nom de la liste « Alternance pour Coulounieix-Chamiers »

— le 03/03/2020 à 22:33 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je ne m'engage pas

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

En raison de l'état des finances communales et des engagements à cofinancer la rénovation urbaine, il est impossible de financer un tel plan en début de mandat. Par ailleurs, il ne peut se faire sans la réalisation d'un plan de circulation préalable.

Action n°2 : je ne m'engage pas

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Inutile dans l'immédiat. Mais parfaitement envisageable dans l'avenir

Action n°3 : je ne m'engage pas

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.
(former les agents territoriaux)

Ce n'est pas une priorité

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : (axes à préciser par le candidat)

Très peu de chaussées de la commune permettent de séparer les cyclistes des piétons.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, hôpitaux, centres commerciaux, Créavallée,...

Pour commencer, entre l'Intermarché et les 4 Routes

Action n°6 : je ne m'engage pas

Mettre le vélo au cœur des réaménagements de quartiers (préciser les projets)

Je voudrais bien ! Mais 61,1 % des habitants de la commune sont fortement pénalisés par le taux prohibitif de la taxe foncière. Il est impossible de les taxer davantage.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°8 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Impossible à commencer par l'itinéraire du BHNS

Action n°9 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

A étudier dans le cadre du plan de circulation

Action n°10 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Double-sens impossible à réaliser

Action n°11 : je ne m'engage pas

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Les parents seraient les premiers pénalisés

Action n°12 : je ne m'engage pas

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Inutile sur la commune

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo**Action n°13 : je ne m'engage pas**

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux gares SNCF, Pôle d'échange multimodal, dans les parkings-relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

non concerné

Action n°14 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

A long terme

Action n°15 : je ne m'engage pas

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

A étudier

Action n°17 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

L'idée est bonne mais pourquoi les transformer en stationnement vélo ?

Action n°18 : je ne m'engage pas

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Inutile dans la commune

Action n°19 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).
(pérenniser et étendre le Chèque VAE)

Non prioritaire

Action n°20 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).
(pérenniser et développer Péri-vélo)

Promouvoir les actions menées par le Grand Périgueux

Action n°21 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Pourquoi pas ! Ceci mérite une étude financière

Promouvoir une culture vélo**Action n°23 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Action n°24 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Les écoles ont déjà tant à faire. A quoi servent les parents ? Encore faut-il disposer de locaux adapter à une telle pratique car il y a bien un problème de sécurité

Action n°25 : je ne m'engage pas

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Mais vélo électrique en raisons des dénivelées importantes . Si les élus prenaient déjà le bus ! Je suis le seul sur 93 élus du Grand périgueux à le faire .

Action n°27 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°28 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Demande inconnue

Action n°29 : je ne m'engage pas

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Demande inconnue

Action n°30 : je ne m'engage pas

Créer une "journée sans voiture".

(au niveau communal ou intercommunal)

En raison de la superficie de la commune (21 km²) et de la présence de dénivelées importantes

Action n°31 : je ne m'engage pas

Créer une "fête du vélo".

(au niveau communal ou intercommunal)

N'aurait aucun impact pour les raisons explicitées ci-avant

Action n°32 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Après l'établissement du plan de circulation.

Action n°33 : je ne m'engage pas

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Aucune urgence

Commentaires généraux

Le développement du vélo dans la commune suppose des investissements importants qui ne sont pas finançables avant 5 à 6 ans et qui ne sont pas considérés comme prioritaires par les habitants. Trop de retards ont été pris dans d'autres domaines comme l'accessibilité généralisée !